

## Le Citoyen Cossigny au Citoyen La Cépède

Le 21 nivôse, an 7.<sup>1</sup>

===

Un document des Archives Nationales A.N. Col F/3/162.

La transcription de cette lettre provient du dossier Joseph-François Charpentier de Cossigny-Palma, des Archives de l'Académie des Sciences.

\*

Cossigny justifie son bilan dans la multiplication des plantes exotiques à l'Isle de France, et leur propagation dans le monde entier.

=====

Paris, le 21, Nivôse, an 7 de la Répub. 1 et indivisible.

Le Citoyen Cossigny, Ex-ingénieur, Rue du Doyenné, N° 20 et 305,  
au Citoyen La Cépède, Démonstrateur en histoire naturelle, au Muséum National,  
et Membre de l'Institut National.

Citoyen ,

J'ai appris qu'à la scéance du 16 de ce mois de l'Institut National, on avoit procédé à la lecture d'un Mémoire que j'avois remis à votre Collègue, le Citoyen de St-Pierre, et qui détaille la méthode des Asiatiques de cultiver le riz. On prétend que le Citoyen Richard, et quelques autres Membres de l'Institut National, s'étoient élevés contre l'assertion qui est insérée dans le discours préliminaire, et par laquelle j'avance que j'ai enrichi la Colonie de l'Isle de France, d'une grande quantité de plantes exotiques .... et que j'en ai envoyé à Cayenne, aux Antilles, à Bombay, à Surate, à Pondichéry, au Bengale, à Batavia, à la Chine, au Cap de Bonne Espérance, à Madagascar et en France. On a prétendu que j'enlevois au Citoyen Céré, Directeur du Jardin National de l'Isle de France, un honneur qui lui revenoit et qui ne m'appartenoit pas.

Il me semble que lorsqu'un Citoyen avance, dans un écrit destiné au public, des faits qui lui sont personnels, on doit avoir les preuves les plus évidentes contre ses assertions, pour oser les démentir.

Personne ne rend plus de justice que moi, aux soins assidus du citoyen Céré, mon compatriote et mon ami, depuis plus de vingt ans, pour la multiplication et la propagation des plantes exotiques. J'ai payé à cet excellent citoyen le tribut d'éloges qui lui est dû, dans un ouvrage que j'ai fait imprimer en 1784 à l'Isle de France ; et depuis peu, j'ai plaidé sa cause auprès du Ministre de la Marine, Truguet, et dans les bureaux, lorsqu'il me proposa d'aller prendre sa place dans cette Colonie. Je la refusai, en soutenant que l'on feroit une injustice et que ce seroit mal payer les services de ce citoyen qui avoit droit à la reconnaissance du public. Mon refus a indisposé contre moi l'un de ceux qui tenoient alors

---

<sup>1</sup> Le 10 janvier 1799. Ce texte se retrouve en grande partie dans le t.2 de *Voyage au Bengale* publié en 1798.

les rênes du Gouvernement. Il me semble que ce procédé étoit fait pour obtenir grâce d'une âme sensible et honnête.

Sans doute le citoyen Céré a fait des envois de plantes à Cayenne, dans les Antilles, en France et ailleurs. La place qu'il occupe depuis l'année 1775, exigeoit de lui qu'il prît ce soin, mais elle ne lui donnoit pas le privilège exclusif de faire des sortes d'envois.

Tout autre Citoyen avoit le même droit, quoiqu'il n'eut pas les mêmes moyens. Cependant, je dois convenir que le Citoyen Céré m'a beaucoup aidé dans les envois que j'ai adressés à mes différens Correspondans, dans les parties des Indes que j'ai parcourues, et à mes connaissances en Europe et ailleurs.

Dans un tems très ancien, la Compagnie des Indes, qui avoit la Suzeraineté des Iles de France et de la Réunion, s'étoit occupée du soin d'enrichir ces Colonies, de plantes exotiques précieuses. Elle avoit formé pour cet objet un jardin de Botanique, nommé *le Réduit*, dans le quartier de Moka, auquel j'ai vu attaché le botaniste Aublet, Ce jardin n'est plus, depuis longtems, qu'une maison de plaisance et d'agrément. C'est *Monplaisir* situé dans le quartier des Pamplemousses, qui est devenu le jardin de Botanique de l'Ile de France, depuis l'année 1773.

Quand je revins de l'Inde, à l'Ile de France, en 1759, tems où le Citoyen Céré, jeune encore, étoit en France pour son éducation, j'apportai dans cette Colonie, des graines exotiques que je remis au Citoyen Aublet. Il cultivoit déjà, depuis quelques années, les caneliers de Ceylan et de la Cochinchine, et le poivrier de la côte Malabarre.

Je remis à ce Botaniste des gousses de Cacao, que j'avois cueillies moi-même dans le jardin d'Oulgaret près Pondichéry, où l'on cultivoit avec soin deux cacaoyers, qui prospéroient, et que l'on avoit fait venir de Manille. Je lui donnai en outre d'autres graines, que j'avois apportées de la côte de Coromandel. Je ne possédois point alors d'habitation. Mes cacaos ne levèrent point ; mais depuis cette époque on s'est procuré des cacaoyers. Mon correspondant et mon ami, le Citoyen Hubert, en cultive des plantations qui prospèrent à l'Ile de la Réunion. Quant aux caneliers, ils sont très multipliés dans les deux Iles, et j'avois formé sur ma terre des caneliers qui réussissoient, et qui pouvoient contenir 5 à 6000 plants. C'est au Citoyen Porcher que la Colonie doit l'acquisition des Caneliers. Il les avoit tirés de Ceylan en 1752, pendant qu'il commandoit à Karikal, situé dans le sud de Pondichéry, à la côte de Coromandel, sur le bord de la mer.

Ainsi plusieurs citoyens zélés pour la prospérité des Iles de France et de la Réunion, ont contribué à leur procurer des plantes exotiques. Mais l'acquisition du Canelier de Ceylan auroit été sans fruit, si je n'avois pas trouvé un procédé de conserver le goût et le parfum de celle du crû de l'Ile de France. J'en ai encore des échantillons, qui ont 20 et 21 ans, préparés suivant ma méthode, et qui ont encore les mêmes qualités qu'ils avoient dans leur fraîcheur. J'ai publié ce procédé dans la Colonie, et je fournis en preuve une lettre imprimée du Citoyen Céré lui-même, aux Administrateurs en chef de l'Ile, sous la date du 4 Mars 1785.

Je fus envoyé, en 1761 et 1762, à Batavia, chargé d'une mission très importante, dont le succès fut complet. Je rapportai dans la Colonie, non seulement des graines de différentes espèces, mais encore des plants enracinés, couchés dans la terre et enfermés dans des caisses. J'en remis une partie au Citoyen Vermonet, Directeur du Jardin du Réduit, qui portait alors le nom de Desportes-Milon, qui avoit remplacé le Citoyen Aublet, et l'autre partie fut plantée dans l'habitation que je venois d'acquérir aux Plaines de Willhems. Les Joncs Malacs blancs, rouges et roses, qui sont très multipliés sur la terre que je possédois, le faux mangoustan, etc. proviennent de ces voyages.

En 1764, je reçus de la Chine, par mes amis, quantité de végétaux précieux, tels que l'arbre à suif, l'hypericum de Chine, arbrisseau charmant qui a des propriétés médicinales supérieures à ceux de France, l'arbre d'huile de bois, le Lilac de Chine, le Litchy, le longanne, le Buys de Chine, un jasmin à fleurs doubles d'une grande beauté, dont les fleurs sont très odorantes et préférées aux Mogrilles les plus belles, etc., etc. . C'est à mes soins que l'on doit les multiplications de la plus part de ces végétaux, dans la Colonie de l'Ile de France. A cette époque le Citoyen Céré, enseigne d'Infanterie, ne datoit pas encore.

La même année, mon Oncle qui habitait la Côte de Coromandel, m'envoya sur ma demande, beaucoup de graines diverses, entre autres le Coulon ( légume ) le Lilipé, le Nilique, le Savonier, la

Longue, espèce de palmier du pays, qui est une variété du Cocotier de mer, le Jom-longue, le Myrobolan, etc.. Je cite ces 5 arbres, parce que s'ils existent au Jardin National, ils sont le produit de ceux qu'on trouva sur ma terre de Palma, et qui annoncent une grande priorité de date et de culture. Le Vétiver, qui a prospéré dans les deux Iles, le chaye-ver, qui a péri, le Bilembi, le Chérimbellier, le margotier, le Calac, le Porcher, l'accacia-vera, plusieurs autres espèces d'accacias, dont une à fleurs violettes, un jasmin à fleurs rouges, sans odeur, proviennent aussi des envois que m'a faits mon oncle.

En 1765, feu mon ami, le Citoyen Marnière, Capitaine de vaisseaux de la Compagnie des Indes, m'apporta de la Chine, entr'autres choses, un arbre de vernis, le savonier de la Chine, différent de celui de l'Inde, beaucoup de cailles qui furent lâchées dans l'Ile, et qui n'y séjournèrent pas, et un chien chinois à longs poils, muzeau pointu, d'une espèce particulière, dont la race s'est multipliée dans l'Ile.

En 1766, je reçus par le canal d'un de mes amis, Capitaine de vaisseaux de la Compagnie des Indes, à qui j'avois donné des graines de mon verger, pour les Antilles, des graines du sapotillier, qu'on lui envoya en retour. Trois seulement ont levé. Deux existent sur l'habitation que je possédois, et la 3<sup>e</sup> sur celle qui appartenait alors à mon ancien ami, le respectable de Maissin-père, à la rivière noire, où je supposois que cet arbre réussiroit mieux que dans mon habitation. Tous les sapotilliers qui sont dans l'Ile en proviennent. Dans le même tems, ma sœur, le Citoyenne Dejouanis [Joannis], m'envoya de France beaucoup de graines que je lui avois demandées. C'est à ces envois que la Colonie doit le Bouillon blanc ( verbateum ) le melitot, la pimprenelle, la camomille, la pariétaire, le lotier odorant, les pavots divers, les coquelicots doubles, la matricaire, la petite mente, etc..

En 1767, j'apportai du Bengale, où j'avois été faire un voyage, tout ce que je pus me procurer dans le genre des végétaux, entr'autres l'arbre d'encens, dont j'ai fait moi-même présent au Jardin National de l'Ile de France, le Bocal ou Balsery, l'Oranger de Patna, qui a péri par le ravage des sauterelles, le Rosier tricolor, le Titou coté, dont la graine sert à clarifier les eaux bourbeuses du Gange, dont les individus qui sont sur ma terre de Palma, sont encore les seuls qui existent dans la Colonie, l'Arbre nommé Bois-Noir, dont la végétation est si prompte, qui est un arbre de haute futaie, propre à beaucoup d'usages, dont le charbon a paru être le meilleur, d'après mes propres expériences, pour la fabrication de la poudre à canon, et dont j'ai fait de grandes plantations, pour le compte du Gouvernement, au Port de la Montagne, et dans les terrains dépendans du Jardin National.

Je rapportai en outre du Bengale des tourterelles et des pigeons paons. Les premières se sont multipliées dans mon quartier, d'où elles se sont répandues avec le tems, dans toute la colonie.

Dans la même année, je donnai à feu mon ami St-Martin, qui commandait le vaisseau sur lequel j'avois fait mon retour du Bengale, à l'Ile de France, beaucoup de graines, pour en semer une partie à l'Ile de l'Ascension, et pour en donner aux habitans de Ste-Hélène, où il devait relâcher en allant en Europe. C'est à cette attention que les Anglais doivent la multiplication du Bois Noir dans cette Colonie.

En 1768, feu le Citoyen Poivre, qui venoit d'acquérir pour son compte la terre de Monplaisir, de la Cie des Indes, vint à Palma sur mon habitation. Il me demanda quantité de plantes rares et curieuses qu'il trouva dans mon jardin, pour enrichir sa propriété, et je me fis un plaisir de les envoyer à cet Intendant, qui se proposoit de rassembler sur sa terre tous les végétaux qu'il pourroit se procurer des 4 parties du monde ; ce qu'il a exécuté.

La même année, je donnai au Citoyen Modave le cadet, qui passait en France, des graines diverses, arrangées dans des potiches, entre des couches de terre, qu'il a envoyées aux Antilles, par un vaisseau qu'il trouva à son arrivée à l'Orient, sur le point de son départ pour ces Iles.

Mon goût pour l'acquisition des plantes étrangères étoit si bien connu, que le même citoyen Poivre, qui savoit que mon jardin étoit alors le plus riche de la Colonie en productions exotiques, m'engagea à recevoir chez moi le Citoyen Commerson, qui venoit d'arriver à l'Ile de France, en 1768, avec le célèbre Bougainville, au retour de son voyage dans la mer du Sud.

Ce fameux botaniste passa six semaines sur ma terre où il fit une ample collection d'observations, tant chez moi, que dans les bois des environs, et où il augmenta considérablement son herbier. Dans une de ses courses, il grimpa sur la Montagne du Corps de Garde, l'une des plus hautes de l'Ile, qui a 418 toises au-dessus du niveau de la mer. Il y trouva, m'a-t-il dit, plusieurs fois, une Botanique différente de celle de la Plaine, entr'autres un arbre d'un genre nouveau, auquel il donna son

nom. Ses manuscrits font foi de la vérité de mon récit [ ? ] qui est connu de quelques Membres de l'Institut National. Ce fut chez moi qu'il observa pour la première fois l'Aloès vivipare et l'aloès indigène à fruits succulents que l'on dit admirables contre les coupures, et un papayer mâle, portant des fruits plus allongés et moins gros que ceux des femelles. Le premier est aujourd'hui assez connu dans l'Ile, le second n'est pas aussi rare qu'on pourroit le penser. J'en ai vu 3 pieds en différens tems, sur ma terre et le Citoyen Céré en a vu un semblable sur la sienne. C'est encore chez moi que ce Botaniste observa les différentes variétés de l'Ebennier ; - 1° le noir qui est connu, - 2° l'Ebennier blanc, ainsi nommé, parce que son bois est veiné de blanc, - 3° l'Ebennier rouge qui est noir et rouge, - 4° l'Ebennier du bord de la mer, dont la tige est plus petite, mais plus grosse que celle des autres espèces, et qui n'a qu'un filet noir dans le cœur ; tout le reste du bois étant très blanc, et très compact. C'est aussi pendant son séjour chez moi qu'il observa le Voakoa ; ce palmier si utile, le Palmiste de nos forêts, l'Orpin, dont les feuilles tombées à terre se reproduisent ; les deux plantes dont les fruits viennent dans la terre attachées aux racines, et qu'on nomme improprement pistaches ; l'une de Madagascar et qui est la plus cultivée dans nos Iles, dont l'amande fournit par extraction une huile aussi douce que celles d'olives, l'autre qui vient de Guinée et dont l'enveloppe est ligneuse.

Il trouva beaucoup d'espèces de fougères dans les environs de ma terre, entr'autres celle du Canada, dans nos ravines, et la fougère arbre qu'il ne connoissoit pas, et qui ne croit que dans les quartiers arrosés des eaux du ciel, qui sont aussi les plus élevés de la colonie. Il nous fit connoître que l'arbre de l'Inde, que nous nommons Mouronque, est le Beu. Ses feuilles se mangent cuites, comme celles des Epinards. Les gousses qui contiennent ses fruits, se mêlent entières, comme légumes dans les ragoûts lorsqu'ils sont tendres. Il nous apprit que nous possédions une acmelle indigène, différente de celle de Ceylan, mais ayant les mêmes propriétés. La nôtre vient par touffes ; elle est plus petite dans toutes ses parties ; elle est vivace. Ses feuilles ont, comme la Ceylanoise, un goût piquant.

En 1772, revenant en France, et voulant témoigner ma reconnaissance au Citoyen Le Monnier l'Ainé, je lui apportai 5 caisses, contenant des plantes rares des Indes, entr'autres beaucoup de Caneliers, les premiers qu'on ait vus en France, et qu'il a distribués, les unes au Jardin des Plantes, les autres en Languedoc et en Provence, d'autres dans les Antilles. J'ajoutai à ce présent beaucoup de graines diverses.

Pendant mon séjour en France, dans les années 1772, 1773, 1774 et 1775, j'ai fait à l'Ile de France les envois de graine et de plantes les plus considérables et les plus multipliés, qui m'ont coûté plus de 2000 écus, sans compter tous les présens de ce genre, de mon respectable ami, le Citoyen Le Monnier. Qu'on se rappelle que ce n'est qu'en 1775, que le Citoyen Céré a été nommé Directeur du Jardin National à l'Ile de France, et que l'on juge par là, si je n'ai pas précédé les soins qu'il a pu prendre de multiplier les plantes exotiques.

A mon retour à l'Ile de France, en 1775, je passai à St-Jague [Santiago], l'une des Iles du Cap Verd. J'y achetai des abricots d'Amérique, que je portai à l'Ile de France, et que j'y distribuai. Leurs produits étant les seuls abricotiers qu'il y eut dans l'Inde, en 1789. De St-Jague, le vaisseau sur lequel j'étais embarqué, relâcha au Cap de Bonne Espérance. Pendant mon séjour à Table-Baie, qui fut de 3 semaines, je ne fus occupé qu'à parcourir les environs de la ville, pour recueillir tout ce qui me parut curieux. J'en fis deux parts, l'une que j'emportai à l'Ile de France, l'autre que j'adressai en France, au Citoyen Le Monnier l'aîné.

Entretenant correspondance avec feu mon ami Radermaker, Conseiller des Indes, et gendre du Général de Batavia, depuis l'année 1762, jusqu'à son départ, arrivé plus de 20 ans après, je lui ai adressé beaucoup d'envois de plantes et de graines diverses, et j'en ai reçu d'autres en retour. Je ne citerai ici que les deux espèces de canes à sucre de Batavia, que je lui avois demandées ; l'une propre aux terres vieilles et sèches, l'autre propre aux terres neuves et humides, beaucoup plus productives que celles que nous cultivions dans les Iles de France et de la Réunion, qui feront un jour la recherche de ces colonies et que je regarde comme l'acquisition la plus importante que l'on pouvoit faire dans ces Iles, dans le genre des végétaux. Je les ai multipliées, et je les ai distribuées avant mon départ de la Colonie en 1789. Certes, le Jardin National n'a pas été oublié dans mes distributions. J'en appelle au témoignage du Citoyen Céré lui-même, trop loyal pour me démentir, et à celui de toute la Colonie, pour qui ce fait est notoire.

J'ai envoyé, en 1788 et en 1789, des mêmes canes à Cayenne, à St-Domingue et à la Martinique. J'ai reçu en France, une lettre de remerciemens des deux Administrateur en chef de Cayenne, à ce sujet, par les mains du Citoyen Devaivres, pour lors Intendant général des Colonies. Le Citoyen Martin, Directeur du Jardin National à Cayenne les a multipliées dans cette colonie, où elles prospèrent, et sait très bien que cette acquisition est due à ma prévoyance. Ces canes n'existaient pas encore au Jardin National de l'Île de France lorsque j'en ai fait l'envoi à Cayenne et dans les Antilles. J'étois le seul habitant qui en possédât jusqu'en 1789.

Après le départ du Citoyen Radermaker de Batavia, j'entretins correspondance avec son ami, le savant Hooyman, Membre de la Société Littéraire des Arts de cette ville, dont j'avois l'honneur d'être un des Correspondans. Il a fourni à cette Société quantité de mémoires instructifs sur plusieurs arts, entr'autres sur la fabrication de l'Indigo à Java ; où l'on suit une méthode différente de celle des Indiens et de celle des Européens. J'en ai donné un extrait dans mon ouvrage in-4°, sur la fabrication de l'Indigo, Imprimé à l'Île de France, en 1779.

Dès l'année 1781, jusqu'à l'époque de mon départ de l'Île de France, j'ai entretenu correspondance très exacte et très suivie avec le sur intendant des Bâtimens, et je lui ai fait plusieurs envois de graines exotiques, entr'autres celle de Voàene, qui est du genre des jasmins, arbrisseau indigène à Madagascar, dont le suc laiteux fournit une résine élastique, semblable au caoutchouc.

Le Citoyen Lagrenée, résident à Pondichéry, m'a fait très souvent des envois de graines et de plantes, de la côte de Coromandel. C'est à son obligeante attention que l'Île de France doit l'acquisition de l'Itchapalon, ce palmier si utile pour faire des paniers, et du caly arbrisseau qui a beaucoup de propriétés. Il a toujours mis dans ses envois un zèle et une obligeance dignes de la réputation qu'il s'est faite depuis long-tems. Je ne crois pas m'être acquitté envers lui par les envois, et par les présens que j'ai faits, à sa recommandation, au citoyen Patras, à son passage dans notre colonie, et je le prie de recevoir ici les témoignages de ma reconnaissance.

En 1788, feu Yvon, mon ami, se chargea de porter au Colonel Kidd, Directeur du Jardin de Botanique des Anglois dans le Bengale, des Végétaux que je lui avois remis ; il en reçut d'autre en échange, entr'autres un apocyn indigofère, tiré de Bancoul à Sumatra. La même année, je fis au Citoyen Boos, Botaniste et sous-Directeur du Jardin de Schonbrun, que l'Empereur Joseph II avoit envoyé à l'Île de France, pour y faire une collection de végétaux, les présens les plus précieux dans les mêmes genres, et d'autres dans le genre d'histoire naturelle.

Le Citoyen Thouin pourroit se rappeler que j'avois remis des graines à mon arrivée en France, en 1789, au Citoyen Malesherbes, chez lequel je l'ai vu plusieurs fois, au Ministre La Luzerne, au Citoyen Le Monnier, et au Citoyen Boutin.

J'ai vu deux ans après, dans le jardin de ce dernier, à Tivoly, plusieurs productions provenant des présens que je lui avois faits, entr'autres des noyers de Bancoul qui paraissoient prospérer. Je prie le Citoyen Thouin de vouloir bien se ressouvenir que je lui remis alors, à lui-même ( a ) une collection de graines pour le Jardin des Plantes, et qu'il a eu la bonté de me faire, quelque tems après, un présent dans le même genre, pour le Colonel Kidd, à qui je l'ai envoyé, par le Citoyen Lescallier, Commissaire Civil des Indes. Dans le même tems, je donnai au Citoyen Blin, colon de St-Domingue, un paquet de graines diverses, qu'il reçut avec reconnaissance, et envoya dans la dite colonie.

Je ne parle pas ici des envois que j'ai faits au Citoyen Breda, mon Correspondant au Cap de Bonne Espérance, qui m'a envoyé en retour des graines du mil-caffre, qui a réussi dans mon jardin, ni de ceux que j'ai envoyés à Bombai et à Surate par le Citoyen Bonhomme, Armateur, ni de ceux que j'ai envoyés en Chine, par différens marins de mes amis, ni de ceux adressés fréquemment à mes amis de Bourbon. Je ne citerai pas les envois que j'ai faits à Madagascar, par feu mon ami Laval, qui y a été tous les ans, pendant qu'il vivoit, en qualité de chef de traites, et de ceux que j'en ai reçu. Les détails que j'ai fournis, suffiront, je pense, pour justifier les assertions de mon mémoire. Je dois convenir, que mon bon ami, Citoyen Céré, m'a beaucoup aidé dans la plupart des envois que j'ai faits depuis l'année 1776, qu'il m'a toujours fourni, de la manière la plus obligeante, tout ce que je lui ai demandé dans le genre des végétaux. Qu'il a fait de son côté des envois très interessans en France et ailleurs, et que les Îles de France et de la Réunion, doivent à ses soins une partie des richesses qu'elles possèdent dans ce genre. Mais il conviendra lui-même que je l'ai devancé dans la même carrière, que j'ai enrichi l'Île de

France de beaucoup de plantes utiles ou précieuses, et que j'ai fourni une très grande quantité d'articles, au Jardin National de l'Ile de France, avant et pendant qu'il en a eu la Direction.

Je termine ce Mémoire déjà trop long, puisqu'il n'a d'autre objet que de prouver, ce qui est de notoriété publique à l'Ile de France, par rappeler que le Citoyen Bernardin de St-Pierre m'a cité avec éloges, dans son ouvrage intitulé Voyage à l'Ile de France et imprimé en 1772, pour les soins que j'avois pris de rassembler dans mon jardin des plantes exotiques, utiles ou précieuses. Je l'appelle en témoignage, avec d'autant plus de confiance, que sa véracité est connue, et qu'il a vu lui-même, en 1770, toutes les richesses que renfermait mon jardin, en connaisseur qui sait les apprécier.

Salut, respect.

Cossigny.

\* \* \*

( a ) Lorsque je la portai, le Citoyen Thouin n'étoit pas chez lui. Je la remis à une citoyenne, que je trouvai dans sa demeure, et qui se chargea du paquet.